

Déclaration de performance No. CPR-FR/0073

1. Code d'identification unique du produit type : **KERAFLEX**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 du RPC :
Mortier colle amélioré pour pose de carrelage (Le numéro de lot est imprimé sur l'emballage)
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
Mortier-colle destiné à la pose de carrelage en intérieur et en extérieur
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
MAPEI France – 29, Avenue Léon Jouhaux – 31140 ST ALBAN - www.mapei.fr
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : **Non applicable**
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :
Système 3
Système 4 pour la réaction au feu
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
Le CSTB, laboratoire d'essai notifié N° 0679, a réalisé les essais d'évaluation de type initiaux selon le système 3 et a produit le rapport d'essais n° LR 04/167.
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : **Non applicable**
9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Reaction au feu	Classe E	EN 12004 :2007+A1:2012
Adhérence initiale par traction	≥ 1,0 N/mm2	
Adhérence par traction après vieillissement thermique	≥ 1,0 N/mm2	
Adhérence par traction après immersion dans l'eau	≥ 1,0 N/mm2	
Adhérence par traction après cycles de gel-dégel	≥ 1,0 N/mm2	
Dégagement de substances dangereuses	voir FDS	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par : **Mr Gilles Bolle Reddat – Directeur général délégué**

Saint Alban, 12/06/2013



MARQUAGE CE conformément au CPR 305/2011 et EN 12004+A1:2012

 0679	 29, Avenue Léon Jouhaux -31140 ST ALBAN www.mapei.fr
04 CPR-FR/0073 EN 12004 :2007+A1:2012 KERAFLEX Mortier-colle amélioré destiné à la pose de carrelage en intérieur et en extérieur	
Réaction au feu : Classe E	
Adhérence : Adhérence initiale par traction ≥ 1,0 N/mm²	
Durabilité pour : Adhérence par traction après vieillissement thermique ≥ 1,0 N/mm² Adhérence par traction après immersion dans l'eau ≥ 1,0 N/mm² Adhérence par traction après cycles de gel-dégel ≥ 1,0 N/mm²	
Dégagement de substances dangereuses : voir FDS	

DECLARATION DE PERFORMANCE N. CPR-FR/00073

- 1) Code d'identification unique du produit type : **KERAFLEX**
- 2) Usages prévus : **Mortier colle amélioré destiné à la pose de carrelage en intérieur et extérieur**
- 3) Fabricant : **MAPEI France – 29 avenue Léon Jouhaux – 31140 Saint Alban – France – www.mapei.fr**
- 4) Systèmes d'EVCP : **System 3**

System 3 (réaction au feu)

- 5) Normes harmonisées : **EN 12004 :2007 + A1: 2012**

Laboratoires notifiés : **CSTB. N 0679. ITB Warsaw, N.1488**

- 6) Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances
Réaction au feu : Adhérence : Durabilité après : - climat/action du vieillissement : - action de l'eau/humidité : - cycles gel/dégel : Dégagement de substances dangereuses :	Classe A2-s1, d0 A2fl-s1 Adhérence initiale en traction $\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$ - adhérence par traction après vieillissement thermique $\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$ - adhérence par traction après immersion dans l'eau $\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$ - adhérence par traction après cycles gel/dégel $\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$ NPD

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.

La présente déclaration des performances est établie, en accord avec le règlement (EU) no.305/2011, sous la seule responsabilité sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par : **Xavier Blaise-Martin – Directeur Technique**



Saint Alban, 10/09/2021

Information REACH : les informations visées à l'Article 31 ou, le cas échéant, à l'Article 33 du règlement REACH (EC) no. 1907/2006 sur le site Web avec la présente Déclaration de Performance.

Les DoP au format Pdf sont disponibles sur le site Web de Mapei.

Révision 1 notes:	Intégration de la classe de réaction au feu du produit international et nouveau format de Dop
-------------------	---



29 avenue Léon Jouhaux – 31140 Saint Alban – France – www.mapei.fr

04

CPR-FR/00073

EN 12004 :2007 + A1: 2012

KERAFLEX

Mortier colle amélioré destiné à la pose de carrelage en intérieur et extérieur

Réaction au feu :	Classe A2-s1, d0 A2fl-s1
Adhérence :	Adhérence initiale en traction $\geq 1,0$ N/mm ²
Durabilité après :	
- climat/action du vieillissement :	- adhérence par traction après vieillissement thermique $\geq 1,0$ N/mm ²
- action de l'eau/humidité :	- adhérence par traction après immersion dans l'eau $\geq 1,0$ N/mm ²
- cycles gel/dégel :	- adhérence par traction après cycles gel/dégel $\geq 1,0$ N/mm ²
Dégagement de substances dangereuses :	NPD

Remarque :

MAPEI fournit la présente annexe avec la DoP afin de faciliter la consultation du marquage CE pour les clients internationaux. Le cartouche CE ci-joint peut légèrement différer de celui imprimé sur l'emballage (ou sur la documentation) relatif au produit concerné, pour les raisons suivantes :

- les valeurs NPD (Performance non déterminée) peuvent être omises par le marquage CE,
- adaptations graphiques en raison du manque d'espace sur l'emballage ou des méthodes d'impression utilisées,
- langue différente (le même emballage peut être partagé par plusieurs pays),
- le produit est déjà en stock lors de la mise à jour du marquage CE,
- erreurs d'impression.